



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **27**

Procurations : **3**

Nombre de conseillers

**OBJET :**  
**Motion de soutien aux**  
**MISSIONS LOCALES**

**SÉANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué  
mercredi 10 décembre 2025 s'est réuni en salle du conseil à la Mairie de  
THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER Maire,  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLOU-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel  
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre  
SUREDA, Pépa CAENEN, Thierry BARTHÉLEMY, Michelle MAGNOL,  
Christophe MANKA, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Sérap ALP, Bernard  
DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe  
BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Isabelle FUREGON ;  
Monique MORENO à Martine MUÑOZ ;  
Eric BOUCOURT à Yoann BENTEJAC ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;  
Betul SIMSEK ;  
Sylvain HERMAN ;

Secrétaire de séance :

Pierre CONTIE

C.M. 16.12.2025  
 - N°1 -

**MOTION DE SOUTIEN AUX MISSIONS LOCALES**

- **Considérant** que le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 prévoit une série de coupes budgétaires dont les effets cumulatifs seraient dévastateurs pour toute une génération de jeunes ;
- **Considérant** que ces mesures fragiliseraient un ensemble cohérent de politiques publiques d'insertion et d'autonomie des jeunes, au premier rang desquelles les Missions Locales ;
- **Considérant** les principales dispositions envisagées dans le PLF 2026 :
  - La remise en cause de l'apprentissage, avec la suppression totale des exonérations sociales mais aussi de l'aide au permis de conduire pour les apprentis ;
  - La diminution de 16 000 accompagnements dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeunes, dont 11 160 pour les jeunes suivis par les Missions Locales ;
  - La suppression de près de 20 000 postes dans les dispositifs d'insertion par l'activité économique, dont de nombreux jeunes bénéficiaient directement ;
  - La baisse de 53 millions d'euros en deux ans des allocations ponctuelles accordées aux jeunes dans le cadre de leur parcours d'insertion ;
  - La réduction de près de 20 % des crédits alloués aux Missions Locales sur deux ans, alors même que la fréquentation, notamment par les mineurs, augmente fortement (+8 % en 2025) ;
- **Considérant** que ces coupes s'ajoutent à une baisse de près de 4,8 milliards d'euros des crédits destinés aux collectivités locales, lesquelles risquent demain de solliciter davantage les Missions Locales pour répondre aux besoins des jeunes de leur territoire ;
- **Considérant** que ce sont les jeunes qui paieront le prix fort de ces choix budgétaires et que l'ensemble du réseau des Missions Locales se mobilise pour défendre un modèle unique, décentralisé et efficace d'insertion professionnelle et sociale ;

**Le Conseil Municipal réaffirme** l'absolue nécessité de maintenir des moyens financiers pérennes et adaptés pour garantir un accompagnement de qualité aux jeunes, en particulier les plus fragiles ;

**Le Conseil Municipal demande** au Gouvernement et aux parlementaires de réévaluer en profondeur les moyens accordés aux Missions Locales et, plus largement, aux dispositifs d'insertion et d'accompagnement des jeunes dans le cadre du PLF 2026 ;

**Le Conseil Municipal alerte** sur les conséquences sociales, territoriales et économiques qu'entraîneraient les réductions budgétaires prévues, alors que le nombre de jeunes accompagnés augmente fortement ;

**Le Conseil Municipal appelle** à une concertation nationale avec l'Union Nationale des Missions Locales, les réseaux d'insertion, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de la jeunesse afin de préserver un service public d'accompagnement efficace et accessible ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :**

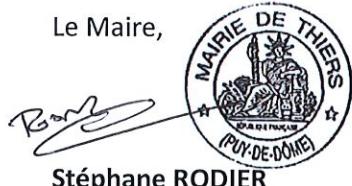
- **Adopte** la motion relative au soutien aux MISSIONS LOCALES telle que présentée en annexe.

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Maire,



Stéphane RODIER

